



JUNGHOLTZ

Palé d'or et de gueules de six pièces.

Création d'armoiries en 1975 : le village adopta celles de la famille noble de Jungholtz à laquelle il doit son existence et son nom. « Junholz » – telle est sa dénomination dans l'acte de fondation – a été créé en effet en 1259 au pied du château du même nom. Les Jungholtz qui le tenaient en fief de l'évêché de Strasbourg s'éteignirent au XIV^e siècle. Au siècle suivant l'évêque de Strasbourg le donna en fief aux Schauenburg qui le gardèrent jusqu'à la Révolution. La basilique du pèlerinage de Thierenbach dédiée à sainte Marie Auxiliatrice est aussi l'église paroissiale de Jungholtz.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 6 novembre 1921, p. 12417).

SOURCE : Armoiries des Jungholtz dans le *Livre des fiefs* de l'abbaye de Murbach du XIV^e siècle aux Archives du Haut-Rhin, 10 G, fiefs, carton 1, fol. 5^{vo}.